## Département des Côtes d'Armor

### Commune de Tréveneuc

# PLAN LOCAL D'URBANISME

# Liste des emplacements réservés











AGENCE DE ST-JACQUES DE LA LANDE SIÈGE SOCIAL 123 rue du Temple de Blosne 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE Tél. 02 99 30 12 12 Fax 02 99 30 40 22 **Approuvé** par délibération du Conseil Communautaire le : 06 février 2020

#### LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ou en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale en application de l'article L. 151-41 du code de l'urbanisme sont les suivants :

N	Désignation	Emprise en m²	Bénéficiaire
1	Equipement public	517	Commune de Tréveneuc
2	Création de voirie	1 058	Saint-Brieuc Armor Agglomération